



EXPRESSION LIBRE

« C'EST LE CHANTIER ! LES FONDATIONS DE LA DISCORDE »

Un certain nombre de quincéens se sont interrogés sur un **projet de construction au 5 rue du Parc**, en lieu et place d'une grande maison bâtie depuis longtemps dans cette zone pavillonnaire.

Pour rappel, nous sommes en juillet 2022 quand la municipalité reçoit une demande de Permis de Construire portant sur la **réalisation d'un ensemble immobilier de 25 logements**, répartis en deux bâtiments, et d'un sous-sol pour accueillir les places de stationnement, le tout sur une parcelle de 1 665 m².

Cette requête émane d'une personne individuelle, sous laquelle se masque en finalité un particulier, exerçant par ailleurs une profession libérale sur notre commune. Il a déjà sévi quelques années plus tôt dans la même rue avec un projet, beaucoup plus petit, mais apportant, aussi à l'époque, bien des déboires.

Après étude du dossier, le projet proposé semble démesuré et ne nous paraît ni opportun, ni adapté à la zone envisagée. De plus, **il ne respecte pas plusieurs règles de notre plan local d'urbanisme et sa**

conception est même parfois contraire au Code de l'Urbanisme. En l'état, ce Permis de construire est inacceptable.

La mairie émet donc un arrêté de refus parfaitement motivé et l'expédie sous pli recommandé avec accusé de réception bien avant le délai réglementaire.

Insatisfait de notre rejet, le demandeur engage un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif pour le contester. Le jugement aurait dû nous être favorable si la procédure n'avait pas fait ressortir **une date de retrait du courrier hors délai, soit à 15 jours de notre envoi bien qu'il s'agisse d'une adresse quincéenne !**

Sans tenir compte de l'acheminement du courrier anormalement long, dont la seule responsabilité incombe à la Poste, le Tribunal a conclu que **« Le permis est tacitement accordé si aucune décision n'est notifiée au demandeur à l'issue du délai d'instruction »**, sans même reconnaître les réels motifs de refus.

Notre pourvoi au Conseil d'Etat a également été rejeté ne nous permettant plus de nous

opposer légalement au démarrage de cette construction. C'est ainsi que le chantier a débuté en août 2024, et quel chantier !

Des travaux commencés dans le plus grand désordre qui amènent d'importantes nuisances avec de nombreuses observations constatées, telles que :

espace mal fermé et non sécurisé, envahissement du domaine public avec accaparement de places publiques, boues et salissures sur la chaussée et les trottoirs, monticule de terre accumulé et débordant dans les jardins avoisinants, horaires de travail non conventionnels, ébranlement des maisons riveraines, etc.

Vous aurez compris que les motifs de la discorde de cette future construction, déjà trop dense par rapport au secteur, sont par ailleurs multiples. Aussi, la municipalité continuera à surveiller de très près ce chantier non désiré !

Les élus de Quincy Tous Ensemble vous souhaitent une belle année 2025 et vous présentent leurs meilleurs vœux pour ce nouveau millésime !

Le groupe majoritaire « **QUINCY TOUS ENSEMBLE** »

QUINCY AUTREMENT Agir à vos côtés

Une année 2025 la meilleure possible. Après 2024 qui a été l'année la plus pluvieuse et la plus chaude enregistrée, que nous réserve le changement climatique ? 2024 a été une année de turbulences politiques qui ont rappelé aux plus anciens les années de la quatrième république, avec des ministères durant quelques semaines, que nous réservent nos dirigeants ? 2024 a connu une faible mais réelle hausse du chômage, qu'en est-il à Quincy ? 2024 n'a pas vu de désastre sanitaire majeur, mais à Quincy, nous n'avons toujours pas de mutuelle municipale accessible, alors qu'elle existe dans d'autres communes alentour, et que se profttent des hausses de tarifs des soins et des médicaments. 2024 n'a pas vu de rixe meurtrière mais elles se multiplient

aussi dans toutes les villes françaises. 2024 ne nous a pas permis de passer au-dessus de la barre des dix mille habitants, mais du moins nous ne perdons pas de population. Alors que vos élus vous souhaitent-ils pour 2025 ? On vous souhaite la santé, encore et toujours, avec des professionnels sur place et une couverture sociale sûre et accessible. On vous souhaite la sécurité, avec une amélioration des conditions de vie pour éviter conflits et accidents ; et de pouvoir éviter les catastrophes majeures comme en Espagne ou à Mayotte, puisqu'il est trop tard pour contrer les changements climatiques. On vous souhaite un vrai vivre ensemble, avec tous et chacun. On vous souhaite du travail dans une République équitable et épanouissante. On vous souhaite que nos efforts

pour équilibrer les dettes ne nous contraignent pas à d'irréparables sacrifices. On se souhaite qu'il n'y ait pas non plus d'irréparables dégâts environnementaux. Et que les malheurs de la vie soient un peu soulagés par notre vivre commun, en toute fraternité.

Bonne année 2025 ! Libre, équitable, fraternelle, vivante, respectueuse, joyeuse, intelligente, et belle en un mot !

Quincy Autrement : Véronique Messié-Jauze, Latifa Gharbi, Florian Boisvert, Stéphanie Trigel.

Pour nous contacter : quincyaument@gmail.com

